



## UNION EUROPÉENNE

POLITIQUE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE COMMUNE

# Mission de police de l'UE en Afghanistan (EUPOL AFGHANISTAN)

Mise à jour: avril 2010  
Afghanistan/18

### Contexte de la mission

EUPOL AFGHANISTAN s'inscrit dans le cadre général de l'action de la Communauté internationale visant à aider les Afghans à assumer la responsabilité du maintien de l'ordre. EUPOL est particulièrement utile parce qu'elle est le seul acteur multilatéral capable de fournir une expertise de haut niveau en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre ainsi que des compétences spécialisées en matière d'État de droit. Cette mission civile, créée dans le cadre de la PSDC, relève de l'action globale de l'UE en faveur de l'Afghanistan et d'une approche coordonnée de l'UE comprenant des orientations politiques locales fournies par le Représentant spécial de l'UE et d'un effort de reconstruction géré, notamment, par l'intermédiaire de la délégation de la Commission européenne à Kaboul. EUPOL AFGHANISTAN est déployée aux niveaux central (Kaboul), régional et provincial, par l'intermédiaire des équipes de reconstruction provinciales.



### Mandat et objectifs

La mission a pour but de contribuer à la mise en place de dispositifs civils durables et efficaces dans le domaine du maintien de l'ordre, qui assureront une coopération adéquate avec le système judiciaire pénal au sens large, sous gestion afghane.

"La mission de police de l'UE sera mise en place dans le cadre général de l'action de la communauté internationale visant à aider le gouvernement afghan à assumer la responsabilité de renforcer l'État de droit et, notamment, d'améliorer les moyens de sa police civile et de ses forces de l'ordre en général. Une coordination étroite sera assurée entre la mission de police de l'UE et les autres acteurs internationaux de l'aide en matière de sécurité, y compris la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), ainsi que ceux qui apportent leur soutien à la réforme de la police et de l'État de droit en Afghanistan."

ACTION COMMUNE 2007/369/PESC DU CONSEIL du 30 mai 2007  
relative à l'établissement de la Mission de police de l'Union européenne en Afghanistan



### Acquis de la mission

La mission soutient le processus de réforme visant la création d'un service de police digne de confiance, qui opère dans le cadre de l'État de droit et respecte les droits de l'homme. La mission suit, encadre, conseille et forme au niveau du ministère afghan de l'intérieur, des administrations centrales, des régions, des provinces et des districts afghans.

Depuis mars 2009, EUPOL travaille à l'amélioration du maintien de l'ordre à Kaboul et, partant, au renforcement de la sécurité dans la capitale. En s'inspirant de la solution appliquée à Kaboul, EUPOL mettra également ce projet en place dans d'autres villes importantes telles que Herat, Kandahar, Mazar-e Sharif. EUPOL dispense des formations dans les principales techniques policières spéciales. Plus de mille policiers afghans ont suivi une formation en techniques d'enquête criminelle de base, telles que les enquêtes sur les scènes de crime. EUPOL a formé quelque 675 formateurs afghans. Après des années de blocage dans ce domaine, EUPOL a pris l'initiative au

sein de la communauté internationale et élaboré les programmes de formation en matière de police civile et de police anti-criminalité. EUPOL a également mis sur pied le bureau du procureur anti-corruption. Ce service spécialisé instruit les dossiers des fonctionnaires de premier plan soupçonnés de corruption. EUPOL a formé plus de 300 inspecteurs du ministère de l'intérieur dans les techniques d'enquête anti-corruption de base. La mission a supervisé des enquêtes par infiltration aux points de contrôle de la police, qui ont débouché sur plusieurs arrestations.

La mission permet à l'UE d'encadrer différents efforts nationaux, en tenant dûment compte des activités concernées de l'Union européenne. Elle représente une plus-value considérable en termes de coordination des efforts de la communauté internationale.

Au cours de la période 2002-2010, l'UE, qui est un donateur majeur, a collectivement apporté à l'Afghanistan une aide d'un montant de 8 milliards d'euros (budget de la CE et des États membres de l'UE).

## FAITS ET CHIFFRES

**Théâtre des opérations :** Afghanistan

**Quartier général :** Kaboul

**Lancement de la mission :** 15 juin 2007

**Fin :** 30 mai 2010

**Chef de mission :** Commissaire de police Kai Vittrup

**Effectif actuel :** 284 personnels internationaux et 162 personnels locaux (situation au 19 avril 2010)

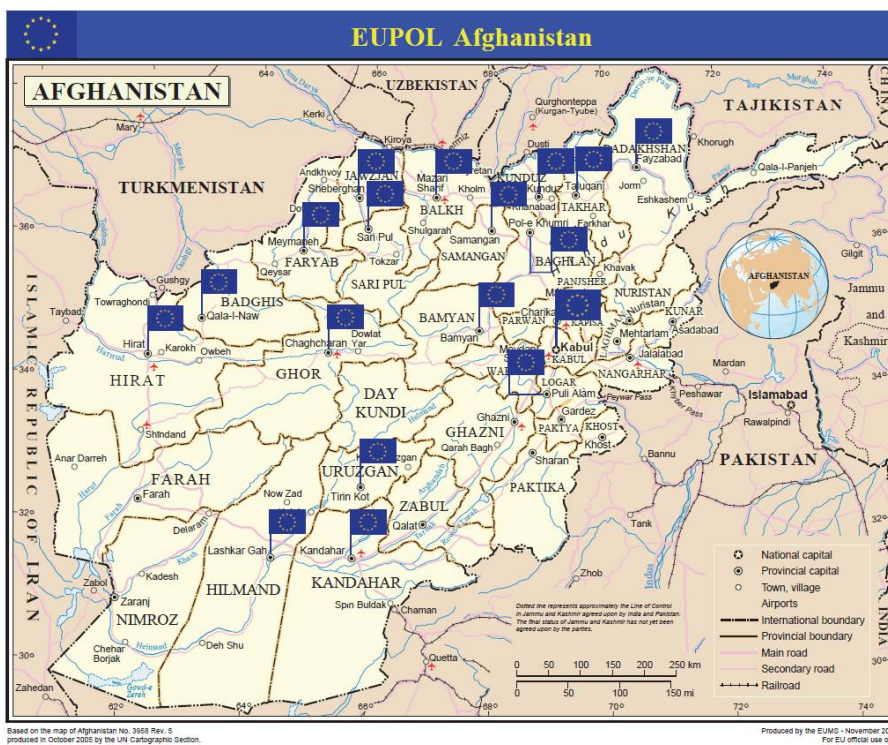
**Budget de la mission:** EUR 81.4 millions (pour la période de décembre 2008 à mai 2010).

**États contributeurs:** 21 États membres de l'UE plus le Canada, la Croatie, la Nouvelle-Zélande et la Norvège.



[www.consilium.europa.eu/eupol-afghanistan](http://www.consilium.europa.eu/eupol-afghanistan)

[www.eupol-afg.eu/](http://www.eupol-afg.eu/)



Sur ce montant, plus de 1,3 milliard d'euros provenaient du budget de la CE et étaient destinés à couvrir un large éventail d'activités, notamment le soutien à la police nationale afghane et à la réforme du secteur de la justice, le développement d'autres moyens de subsistance, le domaine de la santé et la gestion des frontières. Les États membres de l'UE ont assumé un rôle de coordination de premier plan dans certains secteurs et ont apporté d'importantes contributions à la sécurité, notamment en fournissant environ la moitié des contingents de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN.

*La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".*

*Basée à Bruxelles, la capacité civile de planification et de conduite (CPCC) est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.*

**D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses**

**[www.consilium.europa.eu/csdp](http://www.consilium.europa.eu/csdp) et [eeas.europa.eu](http://eeas.europa.eu)**